

« Repenser les vacances d'été »... ou comment brasser de l'air pour flatter une partie de l'opinion.

En déplacement à Marseille pour enfoncer le clou du démantèlement de l'Ecole, le président Macron s'est fendu d'une nouvelle annonce provocatrice au sujet des vacances scolaires d'été. Sous couvert de vouloir palier les inégalités sociales (engendrées et aggravées entre autres par ses réformes), il s'est à nouveau illustré par sa méconnaissance du sujet, mais également des discussions en cours au sein même de l'Éducation nationale (groupe de travail sur le calendrier scolaire au Conseil Supérieur de l'Éducation à la demande des organisations syndicales). Le tout sans en avoir discuté avec son propre ministre de l'Éducation, une fois de plus. Surtout, dans le prolongement du *Pacte*, il continue de dérouler l'idée selon laquelle les personnels ne travailleraient pas suffisamment. Provocateur.

La CGT Éduc'action rappelle au président Macron qu'au niveau européen, les élèves français·es ne sont pas celles·ceux ayant le plus de vacances estivales, comme il semble le laisser penser, ni qu'ils·elles bénéficient du plus gros volume de vacances par an. Les Finlandais·es, pour exemple, ont trois mois de vacances d'été et de meilleures « performances » scolaires selon l'enquête PISA. Si la question des vacances des parents et de l'organisation du travail sur la période se pose, le président omet sciemment le principal facteur de la répartition des vacances scolaires : l'intérêt économique et l'industrie du tourisme. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si depuis des années le ministère refuse de revenir sur le zonage, considérant qu'il faut laisser « la liberté à tout le monde de partir en vacances »... Remarque hypocrite et hors sol, lorsque l'on sait qu'à peine 10% des élèves partent en vacances sur les périodes d'hiver et de printemps.

C'est cette réalité qu'il faut regarder M. le président. Celle qui laisse de très nombreux-euses enfants sur le bord de la route des vacances. C'est aux difficultés économiques et sociales qu'il faut s'attaquer pour que les élèves les plus en difficultés, et issu-es majoritairement de ces milieux populaires, puissent bénéficier d'une vie meilleure. Réfléchir à des temps scolaires différents selon les difficultés scolaires et donc au milieu d'origine, c'est à nouveau stigmatiser les élèves les plus en difficultés.

La CGT Éduc'action rappelle que les moyens sont indispensables pour pallier les difficultés scolaires (personnels en nombre suffisant, nombre limité d'élèves par classe...) dans le cadre d'une transformation de l'École qui tourne le dos au tri social, mais aussi de prise en charge en dehors de l'École (associations de jeunesse, personnels encadrant formé en nombre suffisant, structures d'accueil...). Enfin, la CGT Éduc'action rappelle qu'elle revendique une refonte complète du calendrier scolaire avec l'abolition du zonage, la mise en place du strict respect de l'alternance 7 semaines de cours/2 semaines de vacances tout en garantissant 36 semaines de cours pour tou·tes.

Montreuil, le 28 juin 2023